



## Bilan sur nos principales actions/revendications 2019-2023

<p><b>Enveloppe équité ancienneté</b></p>	<p>C'était notre idée lors des dernières <b>Négociations Annuelles sur les Rémunérations (NAR)</b>, pour rattraper le retard de salaire de certains salariés, avec l'évolution du marché du travail. <b>Nous allons continuer à demander cette enveloppe</b> lors des prochaines NAR, avec un montant à la hauteur du retard à rattraper.</p>	<p><b>Rémunération</b></p>	<p>Notre revendication reste de <b>privilégier le salaire pérenne</b>. Donc ne pas demander de la Prime de Partage de la Valeur (PPV) quelques semaines avant les NAR pour éviter de rogner sur le budget des augmentations générales. <u>C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons fait le choix de sortir de l'intersyndicale en cours, qui commence à demander de la PPV.</u></p>
<p><b>PEE</b></p>	<p>En 2019, nous demandions un <b>fonds à capital garanti</b>. AIS a proposé le <b>FEE Destination 2028</b> pour la campagne Intéressement/Participation 2023.</p>	<p><b>Salaire sur 13 mois</b></p>	<p>C'était une de nos revendications à chaque NAR. <b>Ça y est, ça arrive</b> enfin en janvier pour ceux qui le souhaitent !</p>
<p><b>Médiathèque</b></p>	<p>Durant ce mandat, il a fallu se battre pour conserver la médiathèque du Siège. Dans le mandat à venir, il va falloir trouver des idées et moyens pour continuer à développer notre médiathèque avec de nouvelles offres.</p>	<p><b>Télétravail</b></p>	<p>Le nouvel accord permet quelques jours de télétravail en plus (3 jours certaines semaines, jusqu'à 100 jours par an). Notre demande de <b>participation au financement du matériel</b> a été acceptée. Ainsi que l'augmentation de l'indemnité journalière.</p>
<p><b>Activités ASC</b></p>	<p>En 2019, nous avons suggéré la mise en place d'un <b>chèque cadeau Noël</b> pour tous les salariés. Nous avons également demandé une réflexion pour améliorer les équipements des activités sportives et culturelles. Le niveau -1 de Mirabeau est actuellement en travaux, c'est l'occasion d'y créer des espaces pour ces activités.</p>	<p><b>Forfait jours</b></p>	<p>Un point fondamental à faire évoluer sur l'accord "Forfait jours" est, à nos yeux, la <b>possibilité de réversibilité</b> (retour aux horaires classiques) pour le salarié qui en éprouve le besoin. Nous avons réussi à faire évoluer la direction sur ce point, mais comme le nouvel accord n'est signé que par ASISA pour l'instant, il n'est pas entré en vigueur à date.</p>

**Durant ce mandat, nous avons constamment milité pour défendre les droits des salariés en nous reposant sur notre cahier revendicatif. Certaines revendications ont issu sur des succès, pour d'autres nous avons pu obtenir quelques avancées, et bien sûr, pour d'autres sujets, les victoires sont plus compliquées à obtenir, mais nous allons continuer sur le prochain mandat !**

**Les principales mesures pour le mandat à venir apparaissent dans notre nuage de revendications au verso.**

# Et pour 2024-2028

Favoriser la **formation professionnelle** et diplômante, faire émerger les compétences présentes dans l'entreprise, étendre l'offre de stages aux jeunes en formation post-baccalauréat, développer le tutorat pour capitaliser sur l'expérience des seniors.

Maintien et amélioration des **activités sportives sociales et culturelles sur sites** (aménagement d'espaces sportifs, développement de la médiathèque, remise en place d'un arbre de Noël lorsque c'est réalisable, etc.)

Privilégier les **salaires pérennes** par rapport aux primes qui ne sont pas prises en compte pour certaines prestations comme la retraite.

Être un partenaire majeur pour accompagner notre entreprise dans sa **transition écologique**, tout en garantissant les meilleures conditions de travail.

Accompagner notre entreprise dans ses évolutions stratégiques tout en **défendant les intérêts des salariés**.

**ASISA**  
Par & Pour  
Les Salariés  
d'Arkéa

La **qualité de vie au travail** est un fil rouge qui doit animer nos équipes dirigeantes, nous avons été les seuls à signer l'accord QVCT, qui formalisait des premières phases d'étude et d'actions.

Nous avons réussi à avoir un fonds à capital garanti dans le PEE mais il faut revoir l'encours des **prêts salariés** et supprimer les restrictions d'utilisation.

Être proactif sur **l'évolution de nos accords** (comme le forfait jours, la mobilité douce, la **semaine à 4 jours**) qui doivent être adaptables en fonction du métier de chacun.

**Nos revendications sont les vôtres, venez avec vos idées !**

**Cette liste n'est pas exhaustive ; les membres d'ASISA sont dans la démocratie participative et à votre écoute.**